

**Formulaire de pré-évaluation des incidences Natura 2000  
d'un projet de manifestation sportive en Basse-Normandie  
Art R414-19 à R 414-23 du Code de l'Environnement**

Version du 24 mars 2011

Avant de remplir ce formulaire, il est très fortement conseillé de consulter le site internet de la DREAL Basse Normandie ([www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr)) qui vous apportera des liens internet et contacts pour faciliter votre démarche.

Ce formulaire est à remplir par l'organisateur de la manifestation, en fonction des informations dont il pourra disposer et à **joindre au dossier déposé en Préfecture ou sous-préfecture, quelque soit la localisation de la manifestation par rapport aux sites Natura 2000**. Ce formulaire permet, par une étude succincte du projet et des enjeux, d'analyser l'ensemble des incidences potentielles sur le ou les site(s) Natura 2000.

Si une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

**IL EST DE LA RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR DE LA MANIFESTATION DE REpondre AUX OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES CONCERNANT L'EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000.**

Coordonnées du service instructeur :

.....  
.....

**Coordonnées de l'organisateur de la manifestation**

Nom de la personne responsable : .....

Nom de l'organisateur : .....

Adresse du siège : .....

.....

Téléphone : ..... Fax. : .....

Adresse e-mail : .....

**1° Description de la manifestation**

Nom de la manifestation sportive :

.....  
.....

Dates de la manifestation : .....

Durée de la manifestation : .....

Horaires de la manifestation : .....

Localisation (nom des communes traversées) :

.....  
.....  
.....  
.....

Nombre de participants (estimation) :

- Participants inscrits (hors organisation): .....

- Public attendu : .....

- Organisateur(s) : ..... Total: .....

- Votre manifestation délivre un titre international .....  Oui  Non  
 Votre manifestation délivre un titre national .....  Oui  Non  
 Le budget de votre manifestation est supérieur à 100 000 €.....  Oui  Non  
 La manifestation est à but lucratif et peut regrouper plus de 1500 personnes (organisateur, participants et public).....  Oui  Non  
 Votre manifestation est une manifestation aérienne de grande importance.....  Oui  Non  
 La manifestation concerne des engins motorisés en dehors des voies ouvertes à la circulation publique ou en mer.....  Oui  Non

**Si vous avez coché « Oui » à au moins une de ces propositions, vous devez poursuivre le document**

### **Définition de l'aire d'influence du projet : cartographie**

- Si le territoire de votre manifestation est relativement grand, fournir une carte générale : indiquer les itinéraires, espaces ou sites de pratique, les zones d'accueil participants et public et les zones Natura 2000

Puis

- Zoomer sur les secteurs de votre manifestation à proximité ou sur les sites Natura 2000. Pour cela, utiliser une ou plusieurs cartes IGN au 1/25 000<sup>e</sup> (proscrire autres échelles) comportant une légende.

### Les éléments incontournables

- Itinéraires, tracés linéaires (accueil, zone de départ, d'arrivée, ravitaillement participants...), espaces, sites de pratiques
- Aires pour le public (accueil, regroupement...)
- Aires de stationnement (véhicules...), accès
- Zones d'interdiction, zone de protection renforcée (sécurité, environnement...)
- Equipements (sonorisation, sécurité...)

## 2° Description du ou des sites Natura 2000 concernés

- L'emprise de la manifestation est-elle située sur un ou des sites Natura 2000 ?

En totalité Oui  Non

En partie Oui  Non

A proximité Oui  Non

- La manifestation se situe à proximité ou sur le ou les sites Natura 2000 suivants :

Nom du site Natura 2000	Identifiant du site (ex. FR2500088)	Type de sites [Zone de protection spéciale (ZPS) et/ou Zone spéciale de conservation (ZSC/SIC ou pSIC)]
1°	FR.....	<input type="checkbox"/> ZPS <input type="checkbox"/> ZSC/SIC/pSIC
2°	FR.....	<input type="checkbox"/> ZPS <input type="checkbox"/> ZSC/SIC/pSIC
3°	FR.....	<input type="checkbox"/> ZPS <input type="checkbox"/> ZSC/SIC/pSIC

**3° Analyse des éventuelles incidences de la manifestation sur les habitats et espèces** pour lesquels le ou les sites Natura 2000 ont été désignés et des objectifs de conservation identifiés

L'animateur du site Natura 2000 a-t-il été sollicité pour fournir des informations?

Oui  Non       Personne rencontrée : .....

**Joindre obligatoirement une ou des cartes de localisation précise du projet de manifestation**

Avez-vous pris des mesures en amont pour éviter de perturber un site Natura 2000?

Oui  Non

Si oui, lesquelles?.....

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

*Rappel : une mesure d'évitement consiste par exemple à modifier un tracé pour éviter un site Natura 2000 ou à interdire l'accès au public à certains espaces protégés.*

Après avoir mis en place des mesures d'évitement, complétez le tableau suivant pour évaluer s'il reste encore des incidences potentielles sur le ou les site(s) Natura 2000 :

<b>Pratiques /Circuits</b>	<b>Fréquentation</b>	<b>Localisation par rapport au site Natura 2000</b>	<b>Habitats et espèces potentiellement concernés en site Natura 2000</b>	<b>Incidence(s) potentielles</b>	<b>Mesures mises en œuvre pour éviter les incidences</b>	<b>Incidence(s) finale(s) attendue(s)</b>

*Rappel : exemples de mesures de réduction des incidences : information du public et des concurrents pour éviter les perturbations et dégradations, collecte des déchets en fin de manifestation...*

*Exemples de mesures de compensation : remise en état ou revalorisation d'espaces associés.*

**Le tableau conclut-il à un ou plusieurs incidence(s) finale(s) attendue(s)?**

- Non** : ce formulaire, accompagné de ses pièces\*, est joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur (Préfecture ou Sous-Préfecture).
- Oui** : Par conséquent, ce document est insuffisant au regard de l'étude d'incidences au titre de Natura 2000. Une étude complémentaire doit être menée. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur (Préfecture ou Sous-Préfecture).

*Toutes les informations concernant l'étude complémentaire des incidences Natura 2000 sont disponibles dans le "guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des manifestations sportives sur les sites Natura 2000", téléchargeable à l'adresse : <http://www.natura2000.fr/spip.php?rubrique43>*

*Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.*

A (lieu) :  
Le (date) :

Signature :

**Rappel du code de l'environnement : Art L.414**

VII. - Lorsqu'une évaluation conclut à une atteinte aux objectifs de conservation d'un site Natura 2000 et en l'absence de solutions alternatives, l'autorité compétente peut donner son accord pour des raisons impératives d'intérêt public majeur. Dans ce cas, elle s'assure que des mesures compensatoires sont prises pour maintenir la cohérence globale du réseau Natura 2000. Ces mesures compensatoires sont à la charge de l'autorité qui a approuvé le document de planification ou du bénéficiaire du programme ou projet d'activités, de travaux, d'aménagements, d'ouvrages ou d'installations, de la manifestation ou de l'intervention. La Commission européenne en est tenue informée.

VIII. - Lorsque le site abrite un type d'habitat naturel ou une espèce prioritaires qui figurent, au titre de la protection renforcée dont ils bénéficient, sur des listes arrêtées dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat, l'accord mentionné au VII ne peut être donné que pour des motifs liés à la santé ou à la sécurité publique ou tirés des avantages importants procurés à l'environnement ou, après avis de la Commission européenne, pour d'autres raisons impératives d'intérêt public majeur

\* Rappel : les documents à fournir par l'organisateur de la manifestation et à remettre aux services préfectoraux avec la demande de déclaration ou d'autorisation sont précisés par l'article R414-23 du Code de l'Environnement, à savoir :

- une présentation de la manifestation (au cas où les informations renseignées dans le présent formulaire ne seraient pas suffisantes)
- **une carte de localisation de la manifestation et des sites Natura 2000** situés à proximité de la manifestation. Si le projet se déroule en site Natura 2000, **fournir un plan de situation détaillé** (au cas où les informations renseignées dans le présent formulaire ne seraient pas suffisantes)
- Un exposé sommaire des raisons pour lesquelles la manifestation est ou non susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000 (au cas où les informations renseignées dans le présent formulaire ne seraient pas suffisantes).